

# Bureau Exécutif FFVoile : 4 septembre 2013

## Relevé de décisions

Présent(e)s : JP CHAMPION, JC MERIC, D TINCELIN, J KERHOAS, JP CHURET, H BACCHINI, C FOUNTAINE, C FOURICHON, JL DENECHAU, JC COUR, JM SOYEZ, JP LOSTIS, MT LANNUZEL JOURDAS, E MARLIOT, J CATHELINÉAU, J MARAJO, M BOUVET, S LASSEAUX

Excusé(e)s : B BONNEAU, H GIRAUD, B DAVID.

<b>Préambule</b>	L'ensemble des membres du BE accueille M. José MARAJO, nouveau DTN adjoint.
<b>1</b>	<b>VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES</b>
<b>1.1</b>	<b>Approbation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 13 juin 2013</b>
<b>Décision 1</b>	► Le BE valide le relevé de décisions du Bureau Exécutif du 13 juin 2013.
<b>1.2</b>	<b>Objectif PVR 2013-2016 pour la Ligue Haute Normandie</b>
<b>Décision 2</b>	► Le BE accepte de maintenir à la Ligue Haute Normandie pour la période 2013-2016, la formule dérogatoire suivante pour le calcul des objectifs PVR de la Ligue : Objectif N +1 = Objectif N + 6 % du point mort. Le BE révisera ce pourcentage de 6 % pour l'exercice 2017.
<b>1.3</b>	<b>Point sur les licences au 3 septembre 2013</b>
<b>Info</b>	Le BE prend connaissance des variations entre 2012 et 2013 des licences et PVR au 01/09/2013. Est constatée une baisse de 5.6 % sur les licences Jeunes et une baisse de 1.6 % sur les licences Adultes.
<b>1.4</b>	<b>Point sur les emplois d'avenir</b>
<b>Info</b>	Présentation par le DTN du dispositif des emplois d'avenir, des jeunes qui pourraient être concernés et bénéficiaires de ce type de contrats, et débat au sein du BE sur les opportunités que pourrait représenter le dispositif pour les structures employeurs ainsi que sur le nombre de contrats sur lequel la FFVoile pourrait s'engager auprès du Ministère.
<b>1.5</b>	<b>Proposition de désignation des membres des commissions de la compétence du BE : commission féminine</b>
<b>Décision 3</b>	► Le BE propose de désigner Mme Christine COURTOIS comme Présidente de la Commission Féminine suite au retrait de Marine FEUERSTEIN.
<b>2</b>	<b>VOILE LEGERE</b>
<b>2.1</b>	<b>Compte-rendu des Championnats de France Minimes et Espoirs</b>
<b>Info</b>	Le BE prend connaissance du bilan chiffré et de participation aux différents Championnats de France Jeunes de l'été :  Championnat de France Minimes Flotte Collective à l'ENV à Quiberon Championnat de France Espoirs Glisse à Martigues Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage à Martigues Championnat de France Espoirs Extrême Glisse à Narbonne

	<p>Les principaux points suivants ont été relevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'impact positif du regroupement sur un même site des Championnats de France Minimes et Minimes Flotte Collective à Quiberon</li> <li>– L'accueil pour la 1<sup>ère</sup> année d'une délégation étrangère sur le Championnat de France Minimes</li> <li>– La qualité de l'organisation et de l'accueil sur les différents sites des Championnats</li> <li>– Le succès grandissant du format des flottes collectives qui permet d'envisager d'étendre ce système pour d'autres séries</li> </ul>
<b>3</b>	<b>HABITABLE</b>
<b>3.1</b>	<b>Création du Championnat de France Promotion des Equipages IRC</b>
<b>Décision 4 Vote CA</b>	<p>► Le BE approuve le principe de création d'un titre de Champion de France Promotion des Equipages IRC, qui sera attribué lors d'une compétition courue à bord de monotypes fournis et réservée aux équipages sélectionnés à l'occasion des Trophées IRC-UNCL par bassin. Ce point accompagné d'un projet de règlement du futur championnat fera l'objet d'un vote au prochain CA du mois de novembre 2013.</p>
<b>3.2</b>	<b>Championnat de France Elite de Course au Large en Equipage</b>
<b>Décision 5 Vote CA</b>	<p>► Suite à l'annulation de la Med Race 2013, 3<sup>ème</sup> et dernière étape du CFECLE, des interrogations se posent sur la possibilité de délivrance du titre à l'issue de la 2<sup>ème</sup> étape du Tour de France à la Voile. Si le programme du championnat est du domaine du BE, il est néanmoins nécessaire de modifier le règlement qui attribue le titre sur 3 épreuves et non 2. Il est décidé que ce point ferait l'objet d'un vote électronique du CA.</p>
<b>4</b>	<b>POLE ECONOMIQUE ET SOCIAL / DEVELOPPEMENT</b>
<b>4.1</b>	<b>Information sur les études en cours</b>
<b>Info</b>	<p>Le BE prend connaissance de l'état d'avancement des études suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Enquête plaisance lancée avant l'été auprès des licenciés adultes et qui a regroupé près de 4300 réponses, dont une grande majorité d'hommes. Près de 88 % des personnes interrogées se déclarent plaisanciers, tandis que le reste déclare pratiquer la voile légère ou avoir d'autres activités. Le questionnaire a par ailleurs permis d'identifier entre autres les durées de pratique, les prestataires choisis, le budget consacré et les autres pratiques alternatives.</li> <li>– Une enquête plaisance auprès des clubs affiliés va être mise en œuvre prochainement.</li> <li>– Etude sur l'impact économique des manifestations qui devrait être menée sur la prochaine Semaine Olympique Française à La Rochelle.</li> <li>– Etude sur le dossier des ballades nautiques.</li> </ul>
<b>4.2</b>	<b>Evolution du réseau France Station Nautique (FSN)</b>
<b>Info</b>	<p>Le BE prend connaissance de l'évolution du dossier France Station Nautique à l'issue du Bureau Exécutif du réseau qui s'est déroulé le 3 septembre 2013. Constat est fait d'une approche différente sur l'évolution du réseau entre la vision développée par la FFVoile et celle de FSN.</p>
<b>5</b>	<b>HAUT NIVEAU</b>
<b>5.1</b>	<b>Information sur la vente de matériel Haut Niveau</b>
<b>Info</b>	<p>Le BE valide la vente des matériels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 3 bateaux Laser 2005 ISAF n°181498, n°181499 et n°182520 pour 1000 € l'unité</li> <li>– 2 bateaux Laser 2009 ISAF n°196700 et n°196620 pour 1200 € l'unité</li> <li>– 1 GV 470 North Sail de 2011 pour 200 €</li> <li>– 1 Foc 470 North Sail de 2004 pour 50 €</li> <li>– 1 Foc North Sail de 2011 pour 200 €</li> </ul>
<b>5.2</b>	<b>Résultats sportifs internationaux</b>
<b>Info</b>	<p>Le BE prend connaissance des résultats sportifs sur les différentes séries olympiques à l'issue des épreuves internationales et championnats du monde. Une liste des athlètes qui composera</p>

	l'Equipe de France A et B devrait pouvoir être constituée en vue du Salon Nautique et de la Soirée des Champions du mois de décembre 2013.
<b>5.3</b>	<b>Bilan d'organisation du Championnat du Monde de 470 à La Rochelle</b>
<b>Info</b>	Le BE prend connaissance du bilan très positif de l'organisation du Championnat du Monde de 470 à La Rochelle du 27 juillet au 10 août 2013 qui a coïncidé avec l'anniversaire des 50 ans du 470. Ce sont près de 360 bateaux qui se sont côtoyés pendant 15 jours sur 4 championnats et épreuves : Championnat du Monde, Championnat du Monde Jeunes, Master Cup et Open Classic, Coupe des 50 ans et Trophée des Légendes.
<b>6</b>	<b>COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE</b>
<b>6.1</b>	<b>Limite d'âge pour entrer en formation nationale</b>
<b>Décision 6 Vote CA</b>	► Après débat, le BE demande qu'une proposition complémentaire soit faite pour le prochain BE pour les cas des régatiers ayant atteint un certain niveau de compétition et qui souhaiteraient s'engager dans l'arbitrage. Compte tenu par ailleurs de la modification envisagée de l'art. 26b du Règlement des diplômes des qualifications et des fonctions de clubs de la FFVoile, il décide que ce point sera soumis au vote du prochain CA du mois de novembre 2013.
<b>6.2</b>	<b>Epreuves à convention d'arbitrage</b>
<b>Décision 7</b>	► Le BE valide la mise en place d'une convention d'arbitrage pour la compétition suivante : Extrême 40 à Nice du 3 au 6 octobre 2013.
<b>7</b>	<b>RELATIONS INTERNATIONALES</b>
<b>Décision 8</b>	► Le BE donne son accord pour les épreuves suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Championnat d'Europe Class A à Maubuisson Carcans – CV Bordeaux du 21 au 27 juin 2014</li> </ul>